

Stratégie nationale de prévention en santé

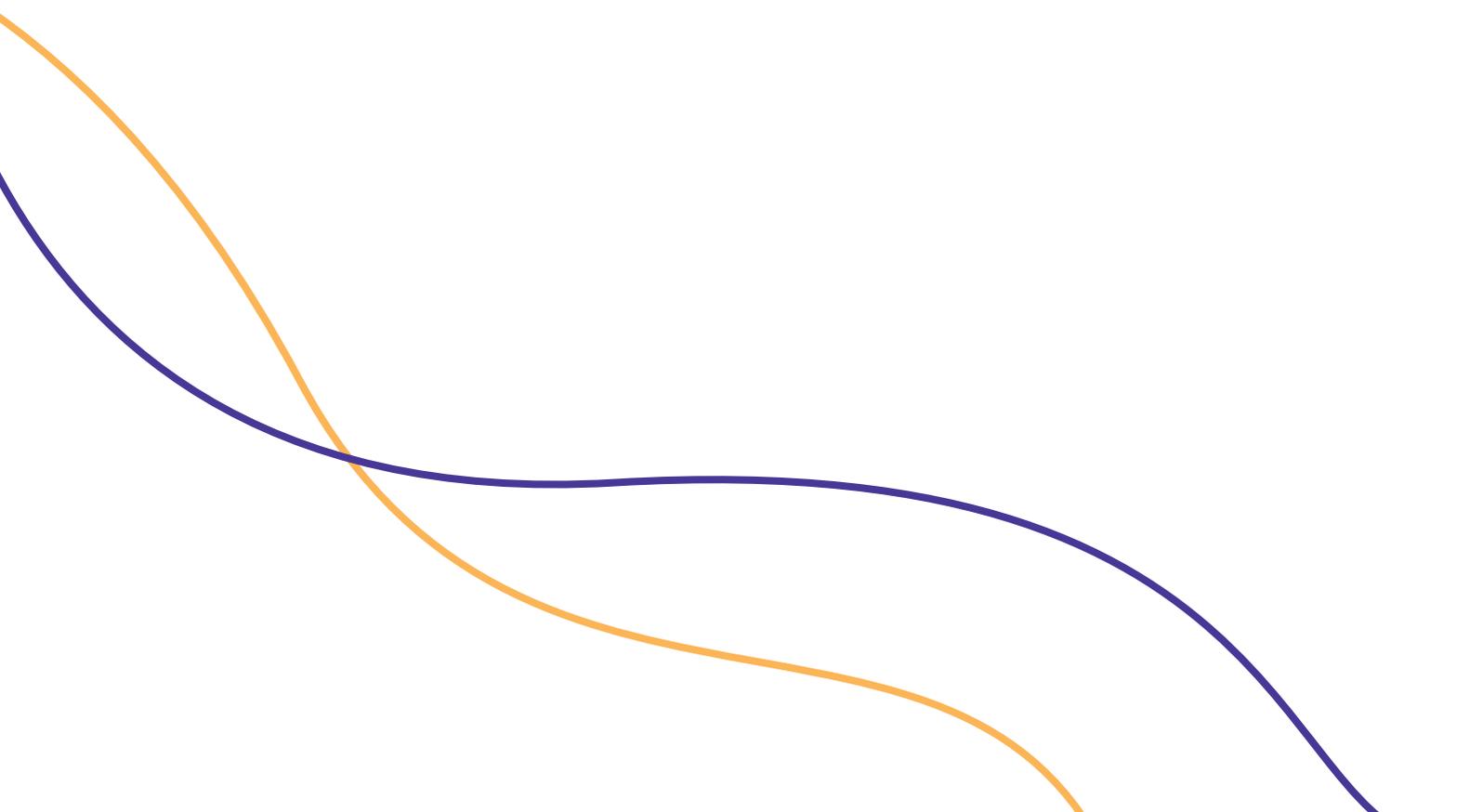
Appel à contribution du
Ministère de la santé et des services sociaux

15 avril 2025

aidq
Association des intervenants
en dépendance du Québec

Tables des matières

L'Association des intervenants en dépendance du Québec	P 01
L'importance de la prévention	P 03
Enjeux de santé et de bien-être prioritaires pour la prévention	P 03
Groupes de population prioritaires	P 04
Des actions de prévention à poursuivre et renforcer	P 05
Conclusion	P 06



L'Association des intervenants en dépendance du Québec (AIDQ)

À l'AIDQ, notre mission est de soutenir, développer et promouvoir les pratiques d'interventions liées à la dépendance et l'usage de substances. L'AIDQ regroupe plus de 80 organisations œuvrant en dépendance, un peu partout au Québec et près de 350 personnes, issues de divers milieux, engagées au sein de nos instances participatives.

Nous sommes un lieu de rencontre d'une communauté engagée en faveur d'une culture d'intervention inclusive. Nous abordons l'usage de substances psychoactives et la dépendance de façon holistique, qui comprend à la fois la prévention, la réduction des méfaits, le traitement et la réinsertion sociale dans une équation inclusive des personnes touchées par la dépendance et celles à risque de l'être. En 2023-2024, 2 313 personnes ont participé à nos formations, d'échange d'expertise, de communautés de pratique et de réseautage.

Nos contributions à l'innovation en prévention sont multiples. Nous renforçons les connaissances et les capacités des intervenant.es par le biais de notre offre de formations. Nous renforçons le pouvoir d'agir des personnes concernées par l'usage de substances et la dépendance en valorisant et soutenant leur participation au sein de nos instances participatives. Par ailleurs, nous développons des plaidoyers en faveur de meilleures politiques publiques entourant les substances psychoactives, qui permettent de lutter efficacement contre la stigmatisation et axées sur la santé publique plutôt que la répression.

Nous nous distinguons des autres organisations et/ou initiatives en reconnaissant la valeur des expériences vécues par les personnes qui font usage de substances et **des savoirs issus de l'expérience**. Nous favorisons une cohabitation harmonieuse des savoirs cliniques, issus de la recherche et issus des expériences vécues au sein de projets et instances participatives. Nous déployons **une approche intersectorielle** et travaillons en collaboration avec les acteurs du réseau public de la santé et des services sociaux, les organisations communautaires du secteur et des secteurs connexes, les acteurs de la sécurité publique ainsi que les groupes œuvrant plus spécifiquement auprès des jeunes. Nous portons une attention spécifique à l'intersectionnalité, c'est-à-dire le cumul des discriminations systémiques liées au statut socioéconomique, à l'identité de genre, à l'appartenance à un groupe racisé, etc., vécues par les personnes qui font usage de substances, sont dépendantes ou à risque de l'être. Nous déployons des efforts pour que les personnes et communautés soient représentées au sein de nos instances participatives.

Nous déployons des projets innovants :



De l'expérience — à l'expertise

Le projet Résonance : a pour objectif de soutenir et de favoriser l'intégration des personnes détenant des savoirs expérientiels (PSE) au sein des milieux institutionnels et communautaires en dépendance du Québec. L'implication des PSE dans ce projet est un élément incontournable dans la lutte à la discrimination et à la stigmatisation des personnes utilisatrices de substances dans l'intégration au marché de travail.



Troubles concomitants

Santé mentale et usage de substances psychoactives

Le projet Troubles concomitants (TC) : santé mentale et usage de substances psychoactives (SPA) vise à améliorer l'offre de service pour les personnes vivant avec un TC, c'est-à-dire, les personnes qui vivent avec un trouble de santé mentale et un trouble d'usage de substances. Ce projet vise à outiller les intervenant·es du milieu et améliorer la collaboration entre les services. Le but de ce programme est d'offrir des outils, de la formation et des activités de réseautage pour aider les intervenant·es sur le terrain à accompagner les personnes vivant avec un trouble concomitant.

INTERSEXION

Le projet Intersexion : est une communauté de pratique qui vise la mobilisation et le transfert de connaissances entre les personnes intervenant dans le domaine de la santé sexuelle et de l'usage de substances. Fonctionnant par cohorte, les membres se voient proposer une série de rencontres, de webinaires, une formation, ainsi que l'accès à une plateforme virtuelle d'échanges. Ce projet rassemble une diversité de professionnel·les qui sont uni·es par le désir d'approfondir leurs connaissances.



Le projet Groove : est un espace de concertation des personnes intervenantes et actrices de l'intervention en milieu festif (festivals, raves, clubs, etc.). Mené en partenariat avec le Groupe de recherche et d'intervention psychosociale (GRIP), le projet Groove permet d'échanger sur les besoins du milieu festif et sur les bonnes pratiques d'intervention en plus de développer des outils d'intervention. Le projet Groove compte sur la collaboration avec plusieurs partenaires externes afin de bonifier les pratiques des acteurs concernés par le biais d'activités d'autoformation et de co-construction d'outils.



PROFAN 2.0 : Fruit d'un partenariat avec l'organisme Méta d'Âme, le programme provincial PROFAN 2.0 offre des formations gratuites sur la prévention des surdoses dans l'ensemble du Québec aux personnes œuvrant dans des organismes communautaires, aux personnes bénéficiant de leurs services, et aux personnes faisant ou ayant fait usage de substances et leurs proches. PROFAN préconise une approche de par, pour et avec, favorisant la cohabitation des différents types de savoirs, qu'ils soient de nature clinique ou issus des expériences vécues. Il est maintenant possible de devenir formateur dans les différentes régions sociosanitaires du Québec grâce au développement récent de la nouvelle formation PROFAN 3.0 - Animer des formations PROFAN 2.0 dans vos régions!

L'importance de la prévention

Il est essentiel d'investir en prévention pour plusieurs raisons. Tout d'abord, la prévention peut améliorer **l'équité et la justice sociale**. Les actions de prévention jouent un rôle déterminant dans la réduction des inégalités en matière de santé, en ciblant prioritairement les populations les plus vulnérables. En atténuant la prévalence des enjeux de santé au sein des communautés défavorisées, elles contribuent à promouvoir une plus grande équité sociale et à limiter les répercussions économiques associées aux disparités sanitaires.

Les mesures de prévention s'appuient sur des résultats fondés sur **des données probantes**. De nombreuses stratégies de prévention reposent sur des données scientifiques rigoureuses attestant de leur efficacité. Cette approche fondée sur les preuves permet une utilisation optimale des ressources disponibles et engendre des améliorations tangibles et mesurables en matière de santé publique.

Les mesures de prévention permettent de réduire les coûts en santé. Les interventions préventives, telles que les mesures législatives, les campagnes de promotion des saines habitudes de vie, les programmes de dépistage médical et l'éducation à la santé, permettent de diminuer significativement le recours à des traitements onéreux, notamment les hospitalisations et les soins de longue durée. En agissant en amont, elles contribuent à prévenir l'apparition de maladies chroniques telles que le diabète ou les affections cardiovasculaires, ainsi que de traumatismes liés aux accidents, aux surdoses ou aux suicides.

Enjeux de santé et de bien-être prioritaires pour la prévention

Parmi les nombreux enjeux de santé prioritaire dans notre secteur, nous souhaitons en attirer l'attention plus spécifiquement sur deux d'entre eux.

La crise des surdoses et de toxicité des substances arrive au premier plan. Des personnes meurent chaque jour au Québec et tous ces décès pourraient être évités. Une augmentation de 33% des décès par surdoses a d'ailleurs été constatée à seulement un an d'intervalle, entre janvier à septembre 2024 et la même période en 2023. Pour agir efficacement en prévention des surdoses, il est essentiel d'agir plus largement sur les déterminants sociaux de la santé. La précarité économique, la crise du logement, l'isolement social, la détresse psychologique sont autant de facteurs qui accroissent la vulnérabilité des personnes qui font usage de SPA et augmentent les risques de surdose.

À la suite de six (6) années de stratégies nationales en prévention des surdoses, les cibles n'ont pas été atteintes : la stigmatisation de l'usage et de la dépendance demeure; les décès par surdoses ne cessent d'augmenter; les services en réduction des méfaits (centre de prévention des surdoses, analyse de substance) n'ont pas été consolidés ni étendus. Au contraire, le gouvernement du Québec souhaite plutôt restreindre leur déploiement en réglementant leur proximité avec les écoles et services de garde sans toutefois prendre en compte certains enjeux importants qui pourraient nuire à leur capacité à réaliser leur mission et à sauver des vies.

L'accroissement des inégalités sociales de santé et le besoin de mesures de prévention ciblées constituent le second enjeu dont nous souhaitons discuter. Il est certes essentiel de se doter de mesures de prévention et d'actions globales, universelles. Les mesures de prévention globale comme celles en prévention du tabagisme sont essentielles, mais elles ne tiennent pas compte des inégalités et des discriminations systémiques.

C'est pourquoi des interventions ciblées sont nécessaires : elles permettent de réduire ces inégalités en s'assurant que les interventions sont réellement efficaces, pas seulement pour les groupes déjà favorisés. Certaines populations sont plus vulnérables en raison des discriminations systémiques. Des groupes comme les personnes autochtones, racisées, en situation de pauvreté, LGBTQ+, ou en situation de handicap subissent des inégalités structurelles qui augmentent leur risque de problèmes de santé et qui compromettent leur accès aux services. Citons en exemple :

- Stigmatisation vécue au sein des services;
- Emplacement géographique et heures d'ouverture pas toujours adaptés;
- Bris de service et absence d'un continuum de soins;
- La concomitance des enjeux de santé mentale et d'usage de substances et/ou dépendance est aussi un enjeu important. Les personnes qui vivent avec un trouble concomitant passent constamment par les mêmes services, se font référer d'autres services qui les renvoient aux premiers... sans obtenir le soutien ou les soins adaptés à leur situation. L'absence de services intégrés et d'un véritable continuum de soins freinent plusieurs.



Groupes de population prioritaires

Si l'ensemble de la population est à risque de consommer des substances psychoactives, de développer une dépendance et éventuellement de décéder par surdose, certains groupes sont particulièrement vulnérables.

Les jeunes représentent certainement une population prioritaire : ils sont particulièrement réceptifs aux interventions dites précoces visant à réduire les risques liés aux substances psychoactives et aux comportements à risques. Les personnes issues **des communautés autochtones, racisées ou issues de la diversité de genre, en situation de vulnérabilité et/ou d'instabilité résidentielle** constituent aussi des groupes particulièrement vulnérables en raison des discriminations systémiques avec lesquelles ils composent au quotidien.

Finalement, les personnes vivant avec **des problèmes de santé mentale** ont des besoins particuliers auxquels personne ne peut répondre en raison de la double stigmatisation dont elles sont victimes ainsi qu'en raison du manque de continuité et de collaborations des services.

Des actions de prévention à poursuivre et à renforcer

Afin d'avoir un impact réel au niveau de la prévention en santé comme proposé par la Stratégie nationale de prévention en santé, il est essentiel d'aborder la prévention des surdoses de façon globale, en combinant plusieurs types de mesures:

Des programmes de formation pour les intervenant.es : il est essentiel que les intervenant.es en dépendance soient bien formé.es sur les **différentes substances** et leurs effets, les interactions possibles et qu'ils et elles soient à l'affût des **nouvelles tendances**. En effet, de nouvelles molécules font leur apparition dans les substances et viennent moduler leurs effets et les risques qui y sont associés. Des formations portant sur les approches d'intervention bienveillantes et respectueuses qui permettent d'accompagner les personnes en fonction de ce qu'elles souhaitent sont aussi incontournables. On pense notamment aux approches motivationnelles ou sensibles aux traumatismes, qui ont été démontrées efficaces, mais pour lesquelles l'accès demeure restreint. Les formations portant sur la **prévention des surdoses**, la détection des signes d'intoxication à différentes substances et l'intervention en situation de surdose sont nécessaires et contribuent directement à sauver des vies.

Soutenir les initiatives de **transformation sociale** qui agissent sur les conditions mêmes qui produisent la stigmatisation de l'usage de SPA constitue une avenue prometteuse. Les interventions préventives devraient être axées sur **la santé des populations** plutôt que sur la répression de l'usage et des personnes qui font usage de substances. La lutte contre la stigmatisation nécessite de repenser, au moins en partie, le vocabulaire couramment utilisé dans le domaine. L'utilisation d'un langage **non stigmatisant** mettant les personnes à l'avant-plan devrait être privilégié dans l'ensemble des communications entourant l'usage de substances et la dépendance. Par exemple, on peut éviter d'utiliser la notion de « toxicomane » au profit de « personne qui consomme des substances ».

Poursuivre et accentuer les interventions préventives de réduction des méfaits dont l'efficacité est démontrée. L'accès au **matériel de stérile de consommation** est non seulement un moyen efficace de prévenir la transmission des ITS, mais représente aussi un moyen efficace de **créer et conserver des liens** avec les personnes qui font usage de substances. Des centres de réduction des méfaits devraient être déployés largement, partout où se trouvent des personnes qui font usage de substances. Contrairement à la croyance populaire, les centres de réduction des méfaits ne sont pas l'équivalent de « piqueries » et ne font pas la promotion de l'usage de substances. Ils proposent plutôt une large gamme de services, allant de l'accès au matériel de consommation, la supervision de la consommation, un accès facilité à des professionnelles de la santé, un accueil chaleureux de la part d'intervenant.es qualifié.es qui offre un soutien aux personnes dans l'amélioration de leurs conditions de vie et de santé.

La mise en place d'un modèle **d'approvisionnement (plus) sécuritaire** permet d'agir directement sur les substances, en permettant aux personnes qui font usage de savoir ce qu'elles consomment et d'ajuster leur consommation en conséquence. La crise des surdoses est alimentée par une crise de **toxicité des substances**; de nouvelles molécules sont régulièrement ajoutées aux substances pour diverses raisons (en augmenter la puissance, contourner la législation sur les substances, etc.). Des initiatives porteuses ont pu être mises en place dans le cadre de la crise sanitaire de la COVID-19, notamment l'accès, en télémédecine, à des traitements par agonistes opioïdes. Ces initiatives devraient être maintenues et renforcées.

Conclusion

De façon générale, les interventions en prévention et en réduction des méfaits efficaces ou novatrices sont connues; certaines d'entre elles sont déjà en place, mais ont besoin **d'appui politique et de moyens**. Nous avons besoin d'appui politique afin de travailler ensemble à rendre ces services et initiatives « socialement acceptables » plutôt que les voir fermer ou mis à mal sous prétexte d'un manque d'acceptabilité sociale.

Nous avons besoin de moyens, de financement qui soit pérenne et structurant et qui permettent de planifier et de se projeter au-delà de l'année financière en cours. Afin d'y répondre, une nouvelle stratégie nationale de prévention des surdoses, et du financement dédié sont essentiels.

